POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Enquête sur l'impact social du Covid-19

Novembre 2021

Une publication de :

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Économie sociale et Politique des Grandes Villes

Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 165 –
B-1000 Bruxelles –
+32 2 508 85 85
vraag@mi-is.be
vraag@mi-is.be

Suivez-nous sur

.be

Colophon

Rédaction en chef

Jeroen Barrez, Service d'études

Frédéric Swaelens, Statisticien

Rédaction

Emilie Clette, Statisticienne

Lay-out

Jan De Coninck, Porte-parole

Éditeur responsable

Alexandre Lesiw, Président SPP Intégration sociale

Droit d'auteur

La reproduction, en tout ou partie, du contenu du présent document sous forme imprimée, par photocopie, dans des bases de données automatisées ou sur tout autre support est formellement interdite sans l'accord exprès écrit du SPP Intégration sociale.

Exclusion de la responsabilité

Le SPP Intégration sociale exclut toute responsabilité pour les dommages résultant d'erreurs d'impression et de coquilles.

Contenu

Colophon 1

Résumé 3

Introduction 5

1. Évolution du nombre de bénéficiaires 6

1.1. Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration 6

1.1.1. Évolution du nombre de revenus d'intégration complets et partiels 11

1.2. Évolution de l'équivalent du revenu d'intégration 13

1.3. Évolution du nombre de mises à l'emploi 14

1.4. Évolution de l'aide médicale urgente 15

1.5. Évolution des autres aides sociales 16

1.5.1. Aide alimentaire 17

1.5.2. Médiation de dettes 17

1.5.3. Autres 18

2. Évolution des flux entrants et sortants 18

3. Évolution du profil des bénéficiaires 20

3.1. Profil socio-économique 20

3.2. Profil sociodémographique 21

4. Autres aides sociales : dépenses et subventions 25

4.1. Subventions des mesures COVID 25

5. Sans-abrisme 26

6. Projections pour l'ensemble de l'année 2020 26

7. Annexe 0

7.1 Évolution du nombre de bénéficiaires par type d'aides 0

7.2 Croissance mensuelle du nombre de bénéficiaires par type d'aides 1

7.3 Flux entrants et sortants par type d'aides 2

7.4 Croissance des flux entrants et sortants par type d'aides 2

7.5 Répartition des nouvelles demandes selon la situation socio-économique précédente 3

7.6 Nombre et croissance des aides liées au sans-abrisme 3

Résumé

Une nouvelle phase de la crise du coronavirus a commencé en mai 2021. De plus en plus de secteurs économiques ont rouvert (complètement) et une partie croissante de la population s'est fait vacciner. Outre une diminution progressive du chômage temporaire, on a observé également une évolution positive des statuts les plus flexibles (intérim, flexi-jobs, jobs d'étudiant), qui répondent le plus rapidement à l'augmentation de l'activité dans les secteurs autorisés à assouplir les mesures. On a également constaté une évolution positive des taux d'emploi et de chômage.[1]

Dans cette note, nous nous concentrons sur l'impact social de la crise du coronavirus en examinant comment et dans quelle mesure les gens ont fait appel aux CPAS pour obtenir une aide sociale. Nous examinons l'évolution depuis le début de la crise du coronavirus jusqu'à l'été 2021.[2] Les principales conclusions sont résumées ci-dessous.

1. Une diminution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration à partir de mai 2021

Au début de la crise du coronavirus, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration a augmenté d'environ 5 000 personnes. En juillet 2020, un recul s'est ensuivi, mais à partir d'août, on a assisté à une augmentation progressive jusqu'à ce qu'un pic provisoire d'environ 161 000 personnes soit atteint en février 2021 On a observé ensuite un recul progressif. En juin 2021, plus que 155 000 personnes environ avaient recours au revenu d'intégration et la diminution s'est également poursuivie en juillet.[3] La récente diminution, à partir de mai 2021, du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration peut être considérée comme un premier signe prudent indiquant que l'essentiel de la crise est derrière nous en termes d'impact social. Néanmoins, les réserves nécessaires doivent être exprimées car, d'une part la plupart des mesures liées à la crise étaient toujours en vigueur et d'autre part l'effet saisonnier sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration peut en partie expliquer cette diminution.

Au début de la crise du coronavirus, on a également assisté à un glissement de bénéficiaires du revenu d'intégration qui avaient perdu tout ou partie de leur revenu professionnel à un revenu d'intégration complet ou partiel combiné à de faibles allocations de chômage. Ensuite, le nombre de bénéficiaires d'une revenu d'intégration complet est resté stable ou a légèrement diminué, tandis que le nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration partiel a augmenté progressivement. Néanmoins le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration disposant d'un revenu professionnel en mai 2021 était toujours inférieur à celui d'avant la crise sanitaire et ne s'est donc pas encore totalement rétabli.

[1] Pour plus d'informations, nous renvoyons à la note du Groupe de travail Impact social Covid-19 : *Suivi de l'impact social de la crise COVID-19 en Belgique*, https://socialsecurity.belgium.be/fr/elaboration-de-la-politique-sociale/impact-social-covid-19.

[2] Les chiffres les plus récents de l'enquête auprès des CPAS datent de juillet 2021. Les données administratives courent jusqu'en mai 2021.

[3] Ces chiffres sont basés sur l'enquête menée auprès des CPAS. D'autres années également, de mai à septembre, nous constatons un ralentissement de la croissance ou une baisse.

2. Les autres aides sociales ont fortement augmenté et restent à un niveau élevé

Le résultat le plus important reste la forte augmentation des autres aides sociales, qui se situent à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise. Ce niveau élevé de demandes d'aide est l'indication de besoins sociaux importants, tant pour les personnes qui bénéficiaient du revenu d'intégration que pour celles qui n'en bénéficiaient pas.

Le nombre de demandes d'autres aide sociale est passé d'environ 158 000 en janvier 2020 à environ 210 000 en juillet 2021 (+32,5 %). En particulier, l'aide alimentaire a fortement augmenté à partir de septembre 2020 et a atteint un pic en mars 2021 (+50,9 % par rapport à janvier 2020). Par ailleurs, l'aide à la médiation de dettes est restée à un niveau élevé avec un pic (provisoire) en juillet 2021 (+45,8 % par rapport à janvier 2020).

3. Retour aux niveaux d'avant crise pour les travailleurs

Au cours de la première vague – et dans une moindre mesure de la deuxième vague – de la crise du coronavirus, on a observé une augmentation du nombre de nouveaux demandeurs d'aide qui travaillaient auparavant. À la suite des assouplissements des mesures dès mai 2021, le profil des demandeurs est revenu aux proportions d'avant la crise du coronavirus. Un autre constat est que les indépendants ou les artistes ont peu fait appel aux aides des CPAS pendant la crise. Nous supposons qu'ils ont fait appel à leurs réserves financières ou ont épuisé les autres droits sociaux avant de faire appel au CPAS. Les mesures de crise prises y sont sans doute pour quelque chose.

Les autres aides sociales à la suite de la suppression progressive des mesures liées à la crise

Les données disponibles pour le premier semestre 2021 font état d'évolutions significatives tant dans le domaine économique que social. Notamment au cours du mois de mai, lorsque la crise du coronavirus est rentrée dans une nouvelle phase. Afin de faire face à ces évolutions, il était important de surveiller l'impact social des assouplissements et de la suppression progressive des mesures de crise au second semestre 2021. Ceci était important tant pour les personnes qui ont pu reprendre le travail que pour celles qui ont dû compter sur le filet de la protection sociale. En particulier, une attention a été apportée aux besoins en matière d'aide et de services sociaux.

Introduction

L'enquête « Impact social Covid-19 » a été créée, dans le contexte de la crise sanitaire, pour obtenir rapidement une vue d'ensemble du nombre de personnes, mais aussi de la situation des personnes ayant introduit une demande d'aide auprès des CPAS. Les données récoltées permettent au SPP Intégration Sociale (SPP IS) de réagir rapidement, et de mettre en place des mesures adaptées, en coopération avec le Ministre compétent, et les plateformes de concertation interdépartementales, afin d'améliorer l'accompagnement et le soutien des personnes en situation précaire.

Ce rapport a pour objectif de présenter l'évolution du nombre de bénéficiaires et des nouvelles demandes selon le type d'aides fournies, mais aussi des informations concernant la situation avant la demande, les dépenses liées à certains types d'aides octroyées, et les dispositions relatives au sans-abrisme. Les données d'enquête sont complétées lorsque cela est pertinent par des données administratives portant principalement sur l'évolution des différents profils de bénéficiaires du RI que le SPP IS peut distinguer.

Afin de faire face à l'afflux de nouvelles demandes, le Gouvernement fédéral a assoupli les règlements et les délais afin que les CPAS puissent aider le plus grand nombre de personnes dans le besoin le plus rapidement possible. Il était donc important d'obtenir un retour d'information complet sur l'évolution de la situation sur le terrain plus rapidement que par le biais du processus de collecte de données déjà existant, basé sur la transmission des demandes de remboursement des CPAS au SPP IS. Afin de répondre à cet enjeu, cette enquête a mis les CPAS à contribution pour identifier rapidement les besoins.

Les CPAS participants ont été invité à remplir les données dont ils disposaient pour les 3 mois précédant le mois en cours. Ces 3 mois correspondent à la période durant laquelle les données du SPP IS ne sont pas encore stabilisées en raison du processus administratif que suit généralement une demande d'aide au CPAS (demande d'aide, enquête sociale, rapport, décision du conseil de l'aide sociale, paiement, demande de remboursement auprès du SPP IS...). L'enquête répond donc au besoin urgent de combler cette période. En outre, l'enquête contient de nombreuses informations pour lesquelles le SPP IS ne dispose pas de données administratives (notamment l'aide alimentaire et la médiation de dettes).

Tous les chiffres présentés dans cette note se rapportent à l'ensemble de la Belgique (et pas seulement à l'échantillon). En effet, le grand nombre de répondants a grandement amélioré la représentativité statistique et a permis d'extrapoler la plupart des données de l'échantillon à l'ensemble du territoire avec une précision suffisante. Néanmoins, pour les mois les plus récents, la représentativité des données est légèrement inférieure.

Les principales données de l'enquête qui sous-tendent les différents graphiques de ce document se trouvent dans les tableaux joints à la fin de ce document.

1. Évolution du nombre de bénéficiaires

Les résultats de l'enquête permettent de calculer l'évolution du nombre de bénéficiaires pour différents types d'aides. Dans ce document, nous examinons ceux pour lesquels le taux de réponse est suffisamment représentatif.

1.1. Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration

Les résultats de l'enquête montrent qu'au début de la crise, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration a fortement augmenté. De février à avril 2020, le nombre de bénéficiaires a augmenté d'environ 5 000. Toutefois, ce nombre a ensuite diminué d'avril à juillet, mais à un niveau plus élevé qu'avant la crise. À partir du mois d'août, on assiste à une augmentation progressive des chiffres du revenu d'intégration jusqu'à la fin 2020. Une forte augmentation suit en janvier 2021 et en février, un pic provisoire est atteint avec environ 161 000 bénéficiaires du revenu d'intégration sur une base mensuelle. On constate ensuite un recul progressif mais fort à partir du mois de mai. En juin 2021, environ 155 000 personnes ont recours à un revenu d'intégration et cette diminution se poursuit également en juillet.[4]

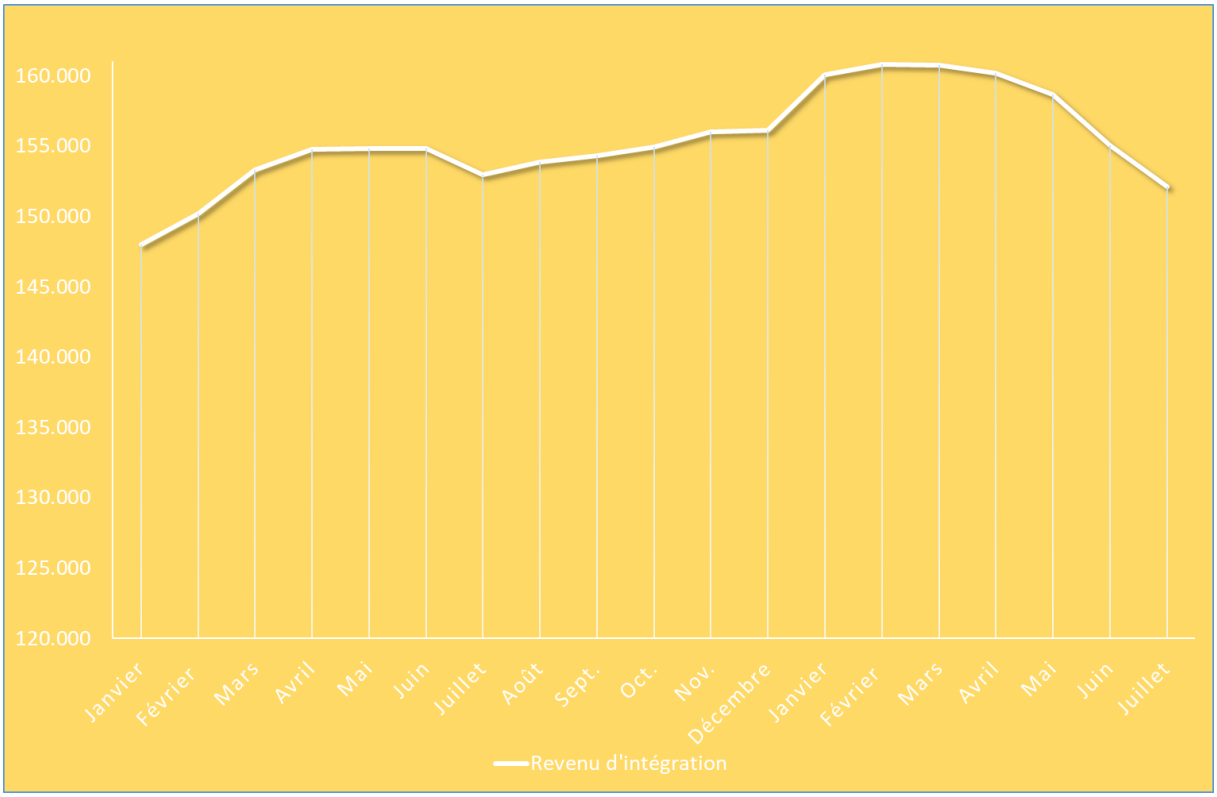

Graphique 1 : Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (2020-2021, données de l'enquête)

[4] D'autres années également, de mai à septembre, on a constaté un ralentissement de la croissance ou une baisse. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à l'analyse des données administratives qui suit.

Données administratives :

Dans les graphiques suivants, l'évolution du nombre de bénéficiaires RI en 2021 et 2020 est comparée à celle de 2019 et à celle de la moyenne des 10 ans années précédentes (2009-2018). Ceci permet de voir de quelle manière les années 2021, 2020 et 2019 s'écartent ou pas de la tendance moyenne (ci-après dénommée moyenne saisonnière).

Les données administratives stabilisées dont dispose le SPP IS confirment la croissance particulièrement élevée du nombre de bénéficiaires RI dès les premiers mois de la crise sanitaire. Ce nombre a cru de +3,8% de février à avril, alors qu'en moyenne[5] sur cette période, la croissance est de +0,5%.

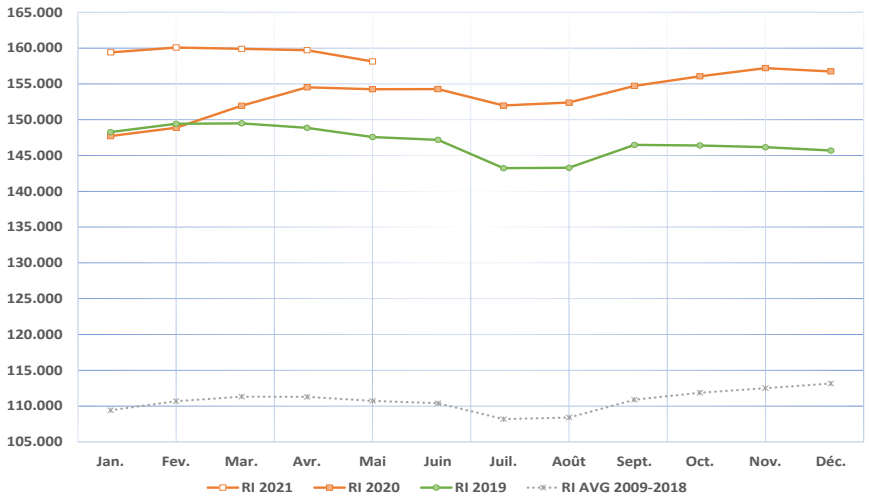

On constate en outre une inversion de dynamique par rapport à la période précédente : le nombre de bénéficiaires du RI était en baisse de -0,5% de septembre à décembre 2019 contre +1,6% en moyenne[6] sur cette période aux cours 10 dernières années précédentes. Et la hausse de décembre 2019 à février 2020 a été de plus faible amplitude que la moyenne des 10 dernières années (+2,2% contre +3,2%).

Belgique	Septembre-Décembre 2019	Moyenne 2009-2018	Décembre 2019-Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
	-0,5%	1,6%	2,2%	3,2%	3,8%	0,5%

Après s'être légèrement tassé, à un niveau élevé, d'avril à juin 2020 (-0,2% contre -0,8% en moyenne), le nombre de bénéficiaires a continué à progresser à un rythme proche de la moyenne saisonnière de juin à novembre 2020 (+1,9% contre +1,8%) et en-dessous de novembre 2020 à mai 2021 (+0,6% contre +3,1%).

Belgique	Avril-Juin 2020	Moyenne 2009-2018	Juin-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
	-0,2%	-0,8%	1,9%	1,8%	0,6%	3,1%

Même si la dernière période montre un taux de croissance du nombre de RI plus faible que la moyenne sur 10 ans, ce taux reste positif et le niveau de bénéficiaires par rapport à mai 2019 était

[5] Moyenne des taux de croissance observés sur la période 2009-2018.

[6] Après exclusion de +/- 5000 personnes en protection subsidiaire transférées du DAS vers le DIS en décembre 2016.

de 107,2% en mai 2021 contre 104,5% en mai 2020.

Globalement, le nombre de bénéficiaires RI a subi un choc lors du premier confinement, il a ensuite évolué au-dessus des moyennes saisonnières et ensuite en-dessous. On n'observe à ce jour qu'une résorption partielle de l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de bénéficiaires du RI.

Les données administratives disponibles à ce jour confirment les tendances observées dans l'enquête. Au cours des premiers mois de la crise du coronavirus (à partir de mars 2020), les tendances de l'enquête étaient globalement supérieures aux moyennes saisonnières des données administratives. Par la suite, l'évolution ne diffère que légèrement des fluctuations saisonnières observées ces dernières années. Ces derniers mois, en particulier en juin et juillet 2021, on a constaté une forte baisse. Cette baisse est frappante si l'on considère les cinq dernières années, mais elle s'explique en grande partie par deux raisons. Tout d'abord, il y a la forte augmentation pendant la crise du coronavirus qui l'a précédée. Deuxièmement, cette période de l'année (de mai à septembre) est caractérisée par un ralentissement ou une baisse de la croissance.

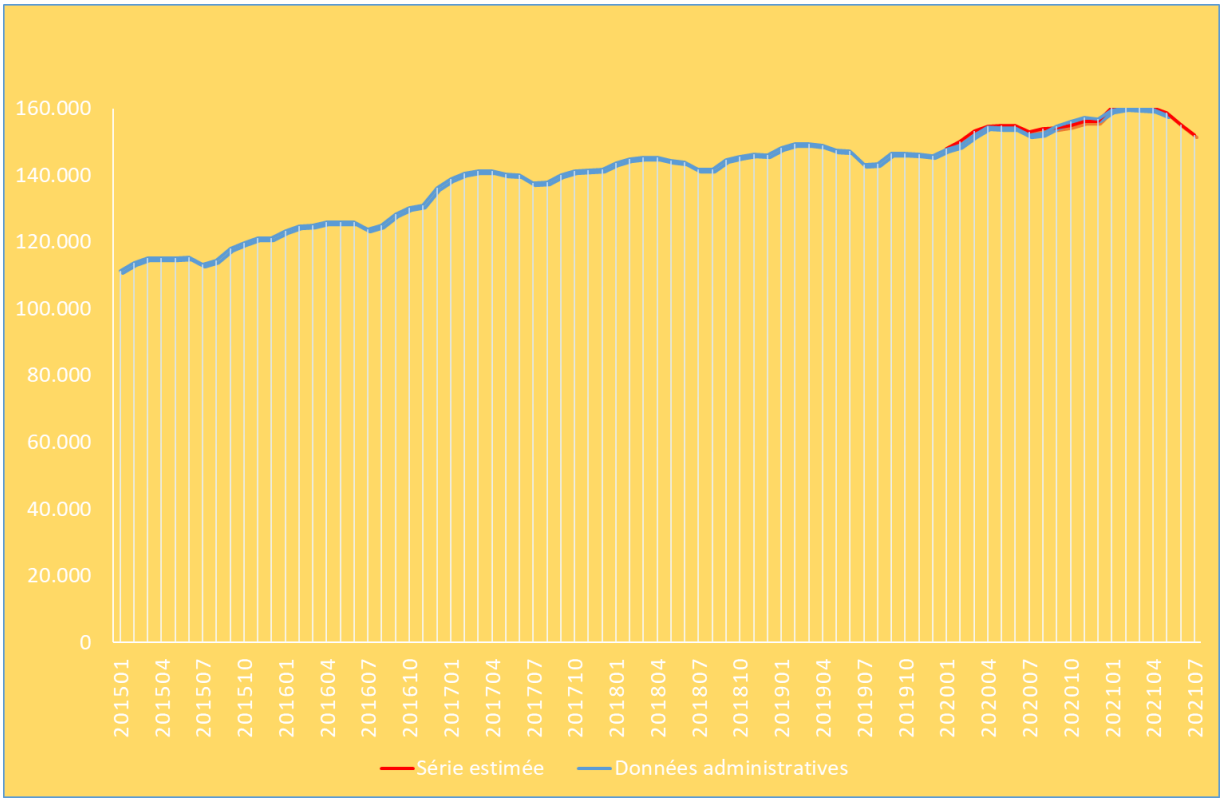

Graphique 2 : Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (2015-2021)

Données administratives :

Les régions ont toutes les trois été impactées par la crise sanitaire dès mars 2020 mais les amplitudes et les évolutions qui ont suivi ont été différentes comme le montrent les graphiques ci-dessous.

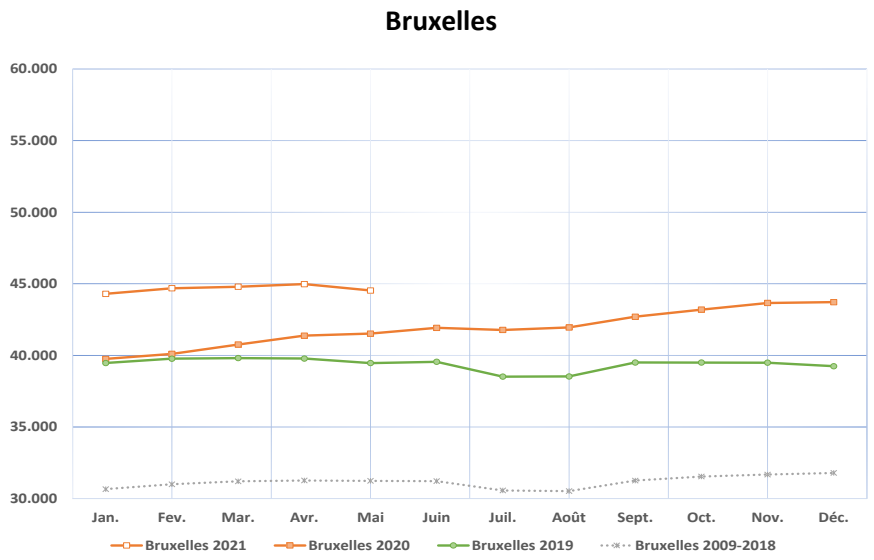

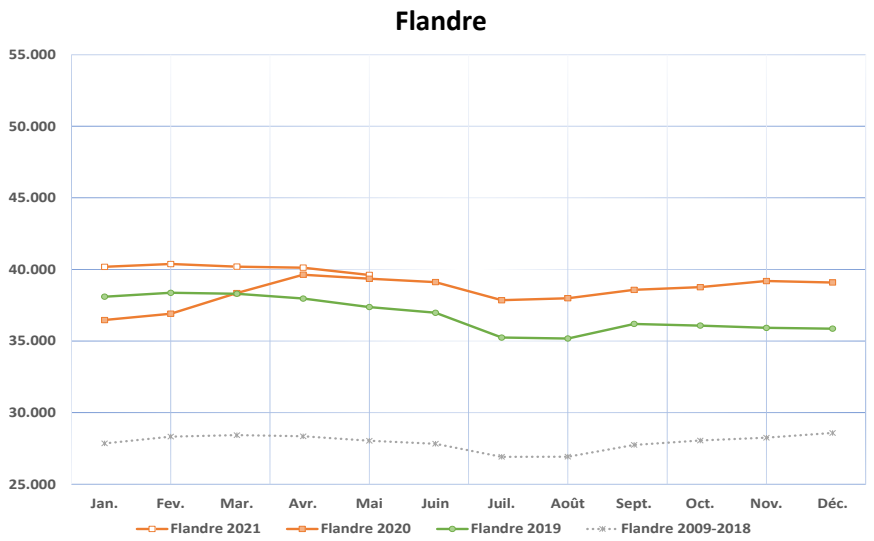

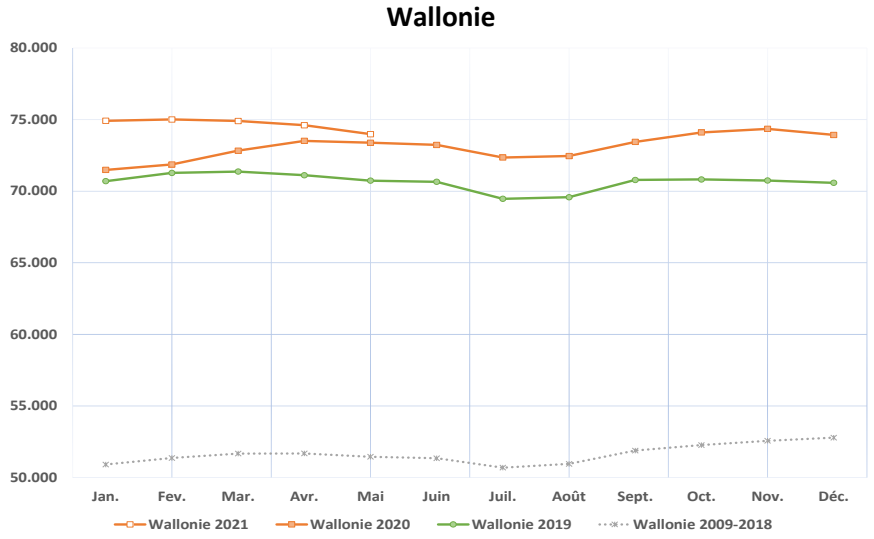

Chaque région montrait par ailleurs une décroissance du nombre de RI à la fin de l'année 2019 et un taux de croissance moins élevé voire proche de la moyenne saisonnière au début de l'année 2020.

	Septembre-Décembre 2019	Moyenne 2009-2018	Décembre 2019-Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
Bruxelles	-0,6%	1,4%	2,2%	2,3%	3,2%	0,9%
Flandre	-0,9%	2,1%	2,9%	4,0%	7,4%	0,0%
Wallonie	-0,3%	1,5%	1,8%	3,3%	2,3%	0,6%

En région de Bruxelles-Capitale, l'impact de la crise sanitaire s'est traduit par une croissance quasi continue du nombre de bénéficiaires RI de mars à novembre 2020. Après un premier choc en mars et avril (+3,2% contre +0,9%), le nombre de bénéficiaire a continué à croître à un rythme bien au-dessus de la moyenne saisonnière (+5,5% contre +1,3%). Depuis lors, le nombre de bénéficiaire évolue à un rythme globalement inférieur à sa moyenne saisonnière (+2% contre +2,8%). Malgré cela, le niveau de bénéficiaires y était encore de 112,8% en mai 2021 rapport à mai 2019 contre 105,2% un an plus tôt.

	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Bruxelles	5,5%	1,3%	2,0%	2,8%

En Flandre, après le premier choc de mars à avril 2020 (+7,4% contre 0,0%), le nombre de bénéficiaires RI a évolué en-dessous de sa moyenne saisonnière d'avril à novembre 2020 (-1,1% contre -0,4%) et de novembre 2020 à mai 2021 (+1,1% contre +2,8%). Néanmoins le niveau de bénéficiaires en mai 20121 était de encore de 106% par rapport à mai 2019 contre 105,3% un an plus tôt.

	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Flandre	-1,1%	-0,4%	1,1%	2,8%

En Wallonie, l'évolution du nombre de bénéficiaires RI, après le choc de mars-avril 2020 (+2,3% contre +0,6%), a été conforme à sa moyenne saisonnière d'avril à novembre (+1,1% contre +1,1%) avec un ralentissement et même une décroissance de novembre 2020 à mai 2021 (-0,5% contre +3,5%). Dès lors, le niveau de bénéficiaires y était en mai 2021 par rapport à mai 2019 de 104,6% contre 103,7% un an plus tôt.

	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Wallonie	1,1%	1,1%	-0,5%	3,5%

Au niveau des clusters de taille, les communes de petite et moyenne tailles ont été plus fortement impactées par le choc de la crise sanitaire en mars et avril que les 5 grandes villes et les communes de grande taille. D'avril à novembre 2020, la croissance du nombre de bénéficiaires RI a progressé bien au-delà de la moyenne saisonnière dans le cluster des 5 grandes villes, et dans une moindre mesure dans celui des communes de grande et moyenne tailles, alors qu'elle se situait en-dessous de la moyenne et en légère décroissance dans le cluster des communes de petite taille. Depuis lors, on observe une décroissance du nombre de bénéficiaires dans ce dernier cluster alors que ce nombre continuer à augmenter, certes en-dessous des moyennes saisonnières, dans les trois autres clusters.

	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018	Avril-Novembre	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
5 grandes villes	3,9%	0,6%	1,9%	0,2%	0,7%	2,7%
Communes de grande taille	2,9%	0,9%	2,6%	1,5%	0,7%	3,2%
Communes de taille moyenne	4,6%	0,4%	1,4%	0,9%	1,0%	3,3%
Communes de petite taille	4,2%	-0,1%	-0,1%	1,5%	-1,0%	3,2%

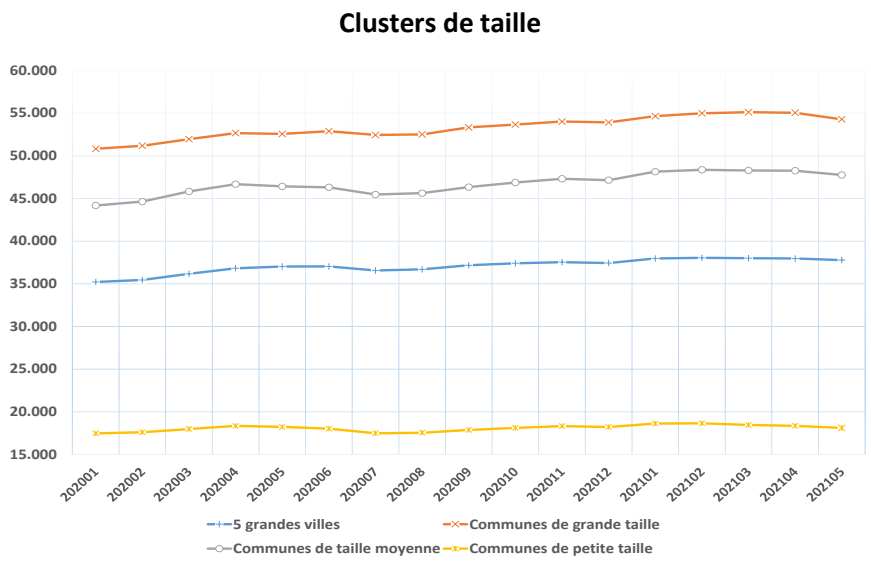

Par rapport à mai 2019, les niveaux de bénéficiaires RI en mai 2021 et mai 2020 s'affichaient respectivement comme suit : 5 grandes villes (105,7% et 103,6%) ; communes de grande taille (108% et 104,3%) ; communes de taille moyenne (108,6% et 105,5%) ; communes de petite taille (104% et 104,5%).

1.1.1. Évolution du nombre de revenus d'intégration complets et partiels

Au début de la crise (mars-avril 2020), on a observé un glissement du nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration partiel à un revenu d'intégration complet ou à un revenu d'intégration combiné à une petite allocation de chômage. Puis cette tendance s'est inversée. La proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration disposant d'un revenu d'intégration partiel augmente à nouveau, sans toutefois atteindre le niveau d'avant la crise.

On observe une tendance similaire pour les bénéficiaires du revenu d'intégration qui reçoivent également un revenu du travail. Les parcours d'insertion professionnelle, qui permettent aux personnes de compléter leur revenu d'intégration par quelques heures de travail, en vue de leur réinsertion dans la société, ont été durement touchés au début de la crise. Par la suite, on constate un rétablissement des bénéficiaires du revenu d'intégration avec un revenu professionnel, mais pas au niveau d'avant la crise.

Les données administratives permettent d'étudier plus en détail ces évolutions, notamment celle des bénéficiaires du revenu d'intégration avec un revenu professionnel et une allocation de chômage.

Données administratives :

RI complet vs RI partiel

Pendant les premiers mois de la crise sanitaire, on observe un transfert de bénéficiaires RI ayant perdu toute ou partie de leurs revenus professionnels vers un revenu d'intégration complet ou partiel combiné à faible une allocation de chômage et l'arrivée de personnes vulnérables ayant perdu tout ou partie de leurs revenus et qui, selon leur situation professionnelles, ont obtenu un revenu d'intégration partiel voire complet. Depuis lors le nombre de RI complet est stable ou en légère diminution tandis que le nombre de RI partiel évolue lentement à la hausse. En mai 2021, on comptait 26,3% de bénéficiaires avec un RI partiel contre 24,3% un an auparavant.

Bénéficiaires RI avec revenus professionnels ou allocations de chômage

Par rapport aux tendances saisonnières, le début de la crise sanitaire a constitué un véritable choc pour les bénéficiaires RI percevant un revenu professionnel. Leur nombre a brutalement chuté en mars et avril 2020, pour se rétablir en mai et juin mais à un niveau inférieur à celui d'avant crise. Après une période de stabilisation estivale, ce nombre est reparti à la hausse en septembre et octobre, atteignant un niveau proche de celui d'avant crise, pour rechuter à nouveau en novembre. Depuis lors, le nombre de bénéficiaires RI avec un revenu professionnel évolue selon les moyennes saisonnières avec une accélération sur les premiers mois de 2021. En mai 2021, le niveau de bénéficiaires RI avec revenus professionnels était néanmoins toujours inférieur à celui d'avant le choc sanitaire.

Parallèlement à ces évolutions, le nombre de bénéficiaires RI en complément à une allocation de chômage a connu des évolutions en sens inverse et selon des amplitudes différentes. En effet, parmi les bénéficiaires RI ayant perdu toute ou partie de leurs revenus professionnels, tous n'étaient pas éligibles à une allocation de chômage tandis que davantage de personnes ayant perdu un emploi, souvent à temps partiel, ont perçu un RI en complément à une faible allocation de chômage.

RI : revenus professionnels vs allocations de chômage

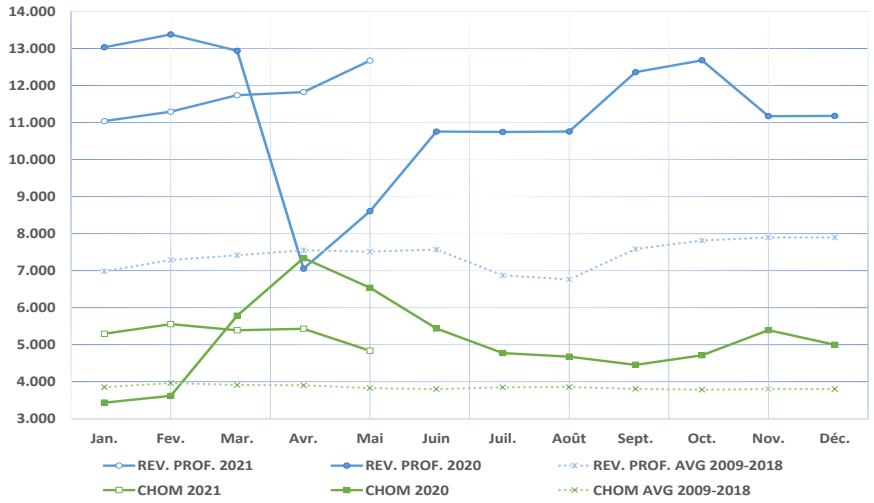

Le nombre de bénéficiaires avec allocations de chômage a ensuite diminué progressivement de mai à septembre. Il a à nouveau augmenté en octobre et novembre 2020, alors que le nombre de bénéficiaires avec un revenu professionnel était lui aussi en augmentation[7]. Depuis lors il évolue globalement à la baisse mais à un niveau toujours supérieur à celui d'avant crise.

[7] Probablement que le retour à l'emploi s'est fait progressivement et que certains bénéficiaires ont cumulé RI, allocations de chômage et emploi partiel durant cette période.

Comparé à mai 2019, le niveau de bénéficiaires RI avec revenus professionnels était de 95,6% en mai 2021 alors qu'il était de 64,9% un an auparavant. En revanche, le niveau de bénéficiaires avec une allocation de chômage était toujours de 130,4% en mai 2021 contre 176,2% an plus tôt.

1.2. Évolution de l'équivalent du revenu d'intégration

Les bénéficiaires d'un équivalent du revenu d'intégration (pour les personnes résidant légalement en Belgique mais qui ne remplissent pas toutes les conditions du revenu d'intégration telles que la nationalité, l'âge, etc.) suivent une tendance globalement similaire aux bénéficiaires du revenu d'intégration, mais pour une population plus réduite. Leur nombre a augmenté jusqu'en avril 2020, après quoi il a diminué pendant les mois d'été pour atteindre un niveau inférieur à celui du début de cette année. À partir de septembre 2020, il y a une autre augmentation jusqu'en mars 2021, et un niveau supérieur est atteint à partir de décembre 2020. Puis – comme pour les bénéficiaires du revenu d'intégration – une diminution se produit.

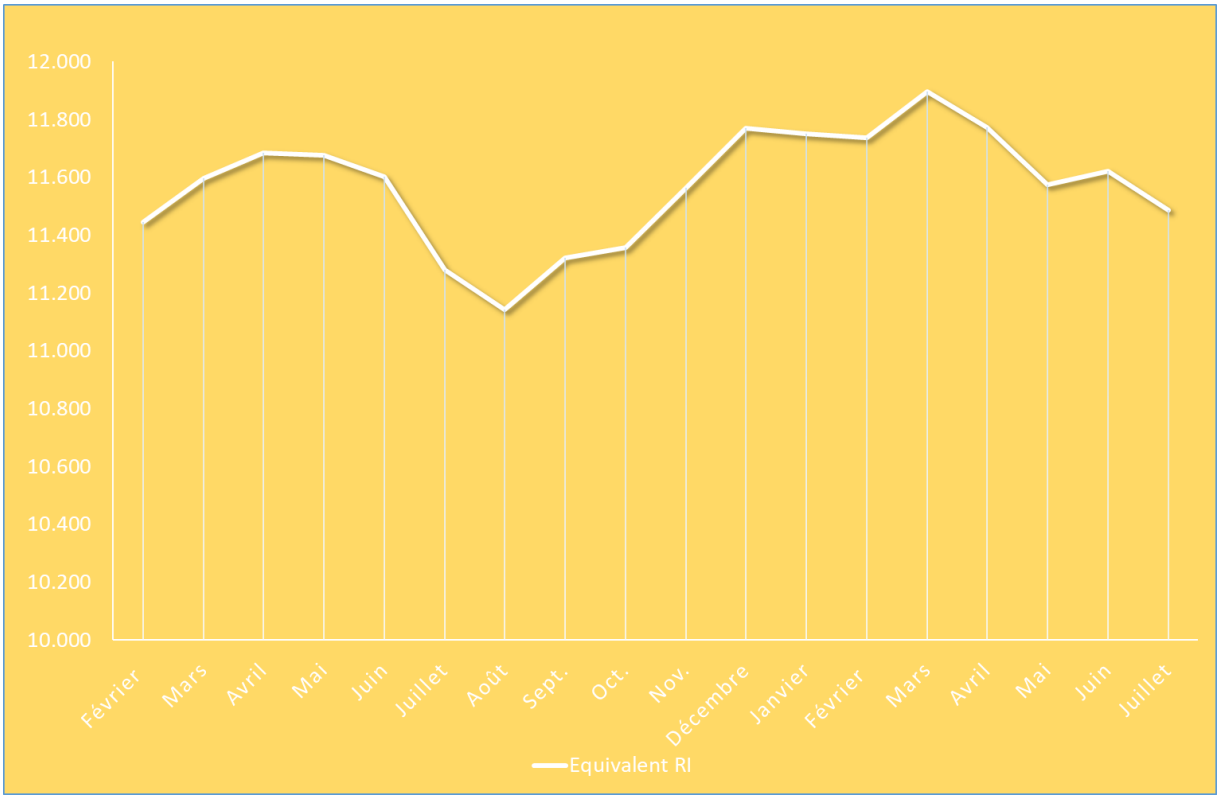

Graphique 3 : Évolution du nombre de bénéficiaires d'un équivalent du revenu d'intégration (2020-2021, données de l'enquête)

1.3. Évolution du nombre de mises à l'emploi

Les mise à l'emploi par le biais du CPAS avaient clairement diminué au début de la crise du coronavirus, en particulier au cours des mois de mars-avril-mai 2020. Entre mai 2020 et février 2021, le nombre d'emplois est resté stable, autour de 13 000. À partir de mars 2021, on a constaté à nouveau une augmentation limitée, mais pas encore au niveau d'avant la crise. Le chômage temporaire a surtout augmenté au cours des premiers mois de la crise du coronavirus et a atteint un pic en avril 2020, avec 18,8 % des emplois. Il a ensuite baissé, avant de remonter en novembre pour atteindre un nouveau pic, plus bas, de 6,4 % des nouveaux emplois.

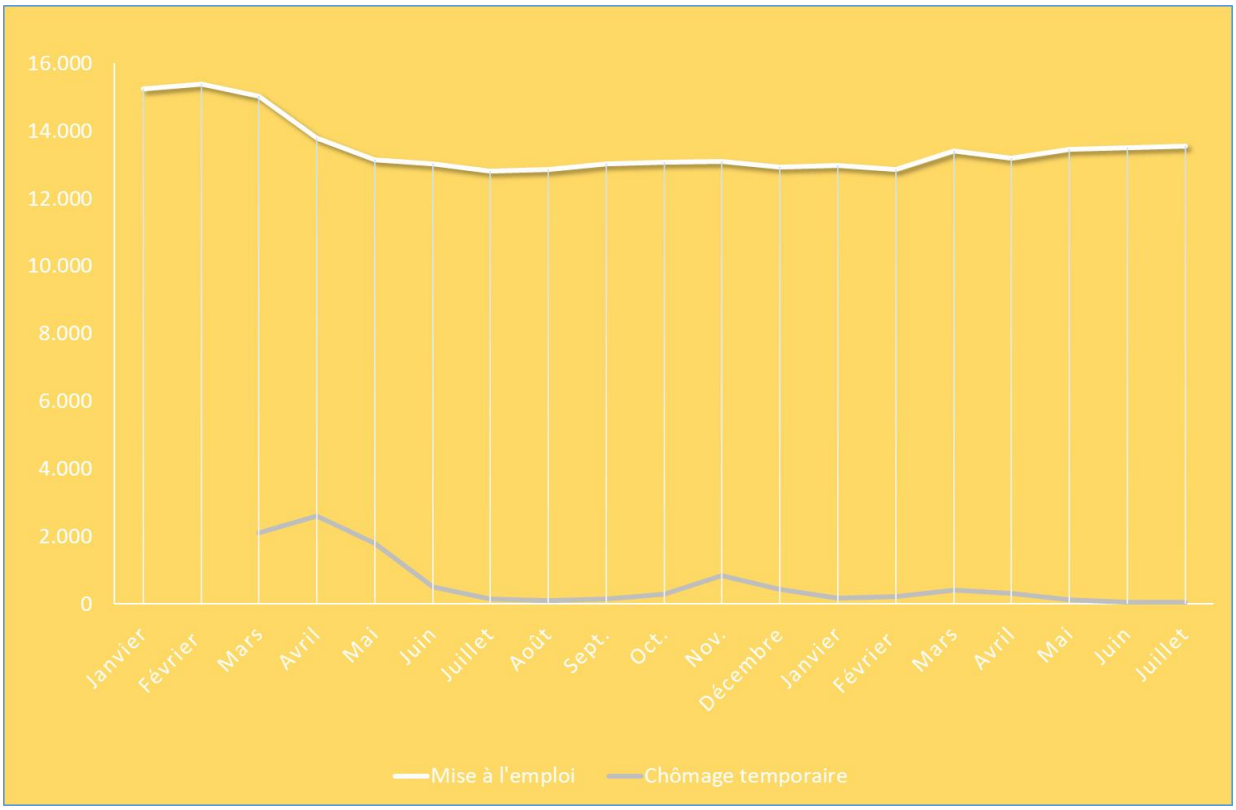

Graphique 4 : Évolution du nombre de bénéficiaires d'un emploi via le CPAS (2020-2021, données de l'enquête)

1.4. Évolution de l'aide médicale urgente

L'aide médicale urgente, sous la forme d'une intervention financière du CPAS dans les frais médicaux d'une personne qui séjourne illégalement en Belgique, a diminué de manière limitée jusqu'en mai 2020. À partir de juin 2020, les interventions ont à nouveau fortement augmenté (surtout en août et novembre) pour enregistrer une hausse de 19,7 % en juillet 2021 par rapport à janvier 2020.

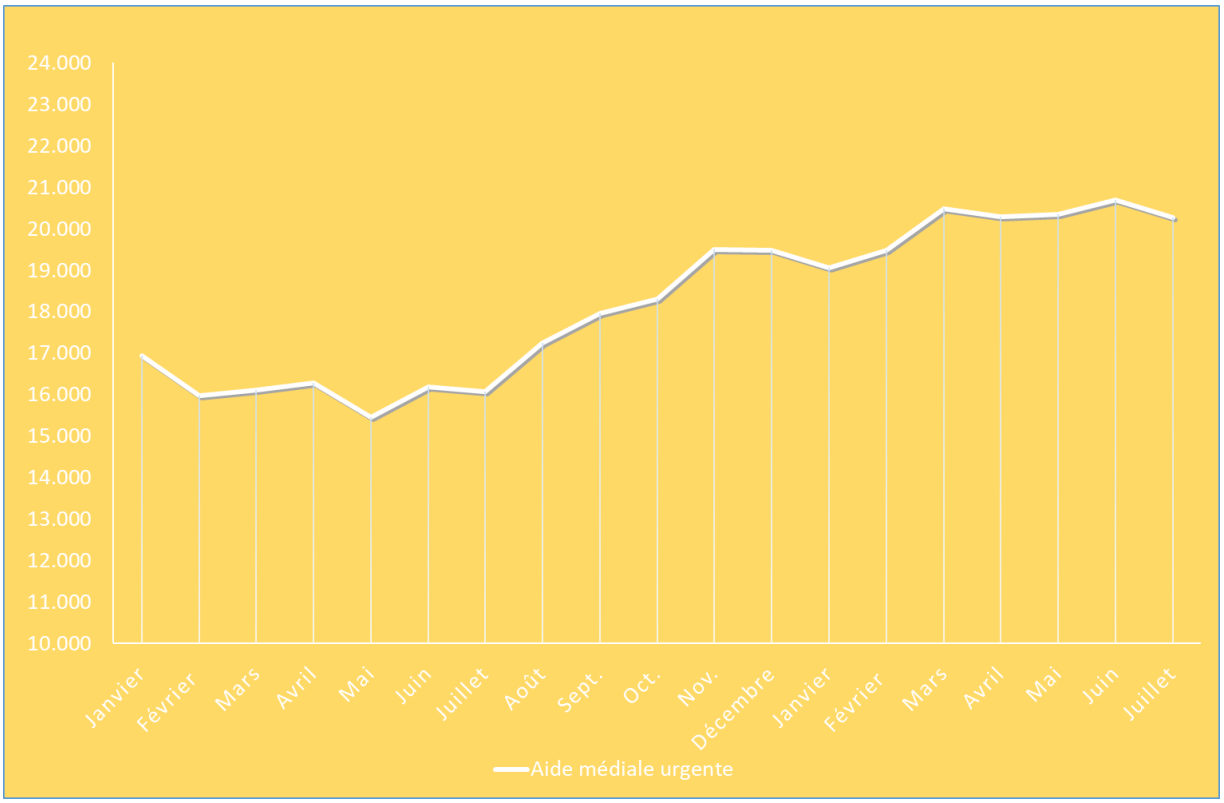

Graphique 5 : Évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide médicale urgente, réquisitoires compris (2020-2021, données de l'enquête)

1.5. Évolution des autres aides sociales

Pour les autres types d'aides (médiation de dettes, aide alimentaire, etc.), aucune donnée administrative n'est incluse dans ce rapport car le SPP IS ne disposait pas des données à ce sujet, ou seulement partiellement, au moment où cette enquête a été lancée. Bien que le service Etude ne puisse pas calibrer les résultats de l'enquête en utilisant des données administratives, les données récoltées via l'enquête fournissent des informations précieuses pour analyser les tendances et l'ordre de grandeur du nombre de bénéficiaires de ces aides, jusqu'alors pas ou peu connus.

Jusqu'aux mois d'été inclus, l'évolution du nombre total de bénéficiaires d'au moins une de ces autres aides sociales a généralement suivi une tendance inverse à celle du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration : un niveau bas de mars à mai, puis un retour au niveau de début 2020 à partir des mois d'été.

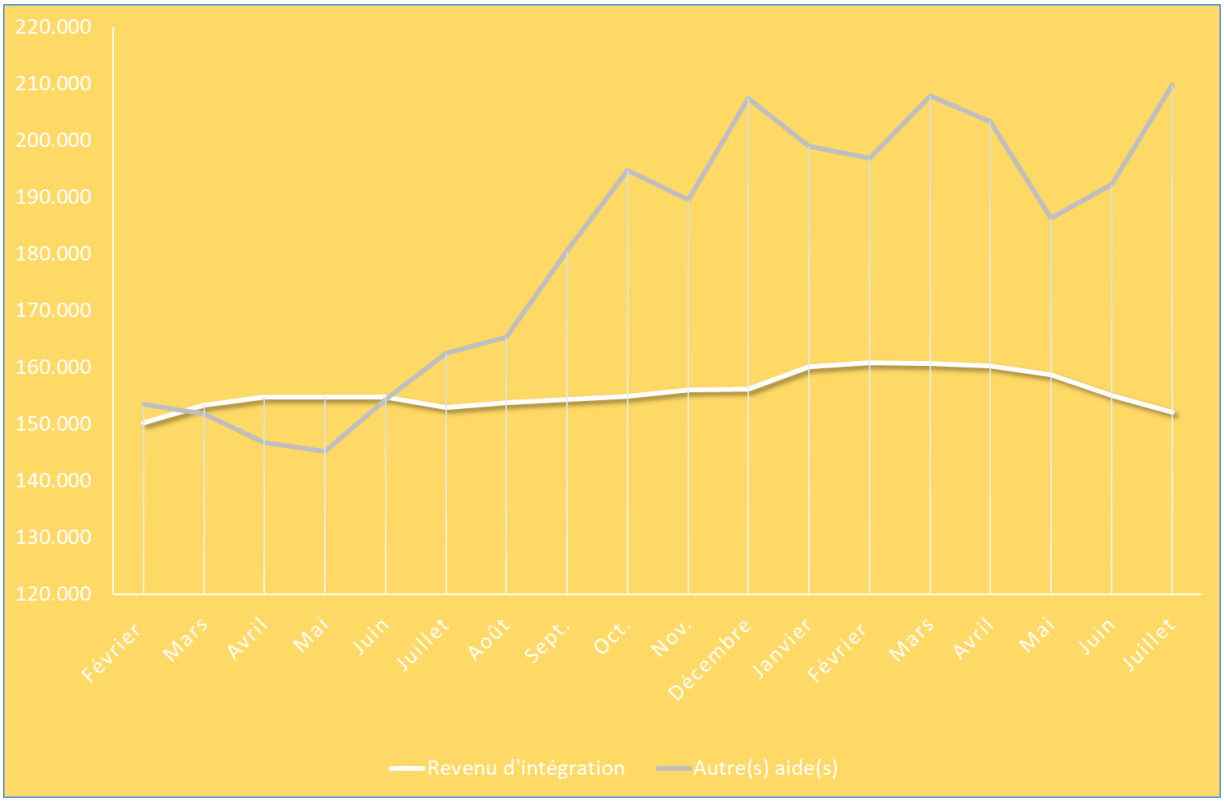

Graphique 6 : Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration et des autres aides sociales (2020-2021, données de l'enquête)

Depuis juin 2020, on observe une augmentation continue et très forte des autres aides sociales. Le graphique montre clairement que cette augmentation est nettement supérieure à celle du revenu d'intégration. Cela peut être lié à l'introduction de diverses subventions qui ont été mises à la disposition des CPAS à la suite de la crise sanitaire (voir section 4). Le nombre de bénéficiaires d'au moins une autre mesure d'aide sociale en juillet 2021 est supérieur de 32,5 % à celui d'avant la crise du coronavirus (janvier 2020). Entre 65 % et 75 % d'entre eux ne reçoivent que cette aide (ils ne reçoivent pas de revenu d'intégration (équivalent), ni de mesure de mise à l'emploi). C'est donc un public passant en grande partie sous les radars des statistiques administratives qui est mis en évidence ici : des personnes qui ne bénéficient ni du Droit à l'Intégration sociale ni de l'Aide sociale mais qui doivent néanmoins se tourner vers le CPAS pour obtenir du soutien. Pour mieux

comprendre ces augmentations, nous examinons de plus près deux mesures importantes : l'**aide alimentaire** et la **médiation de dettes**.

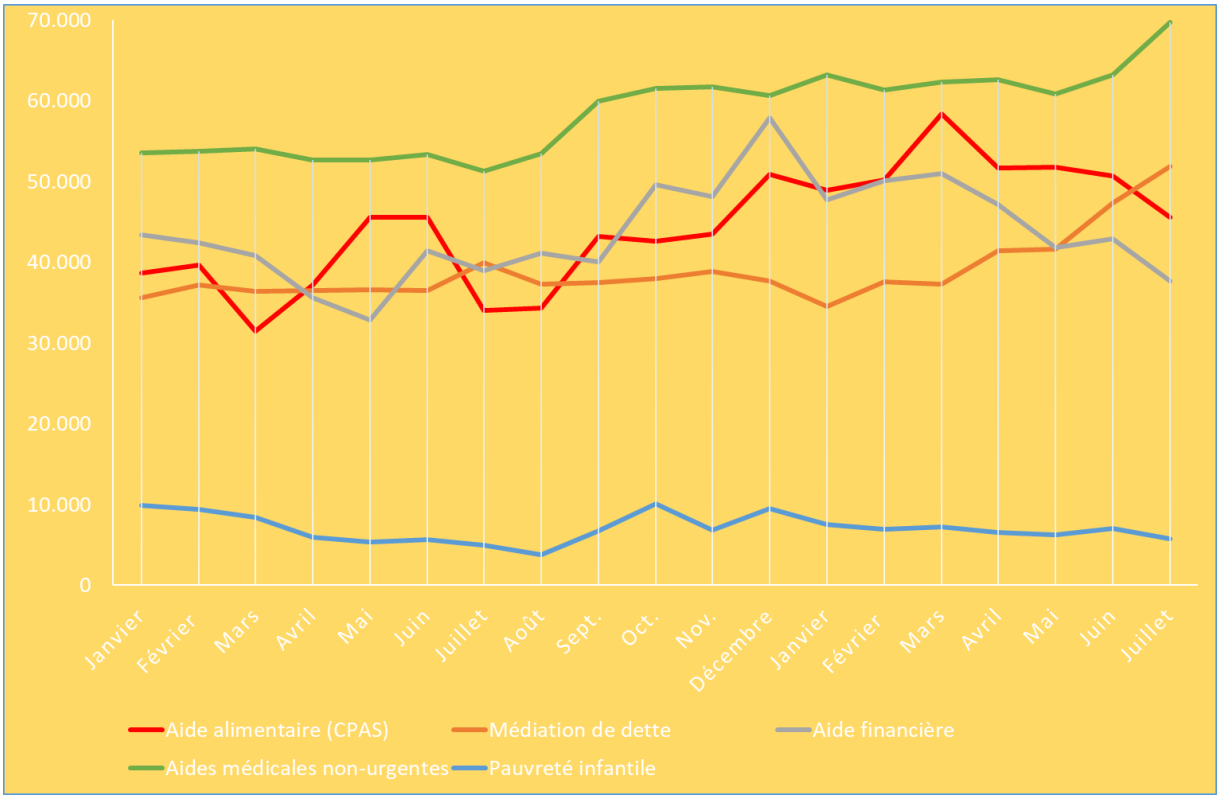

Graphique 7 : Évolution du nombre de bénéficiaires des autres aides sociales par type (2020-2021, données de l'enquête)

1.5.1. Aide alimentaire

Au cours de la première période de confinement en mars, on a observé une baisse du nombre de personnes demandant une aide alimentaire par le biais des CPAS. Ensuite, le nombre de personnes recevant une aide alimentaire a augmenté pour atteindre un pic en mai et juin, avant de retomber en juillet-août. L'aide alimentaire a fortement augmenté à partir de septembre 2020 et a atteint un pic en mars 2021 (+50,9 % par rapport à janvier 2020). Ensuite, on observe une diminution, mais l'aide alimentaire reste à un niveau élevé jusqu'en juin 2021. Une nouvelle baisse suit en juillet.

Ces chiffres sont toutefois inférieurs au total de l'aide alimentaire distribuée en Belgique puisque les données ne comprennent que l'aide fournie par le CPAS et non les nombreuses distributions effectuées par d'autres organisations telles les banques alimentaires et les diverses initiatives privées. L'augmentation de l'aide alimentaire fournie par les CPAS a également été rendue possible par l'introduction d'une subvention exceptionnelle pour l'aide alimentaire dans le contexte de la crise sanitaire (voir section 4.2).

1.5.2. Médiation de dettes

Globalement, le nombre de dossiers de médiation de dettes a fortement augmenté depuis juillet 2020. L'explication la plus plausible est que les réserves financières des personnes sont épuisées (en raison d'une diminution des revenus et/ou d'une augmentation des dépenses), ce qui entraîne une

dette (croissante). Au bout d'un certain temps, ces personnes s'adressent au CPAS pour obtenir une aide à la gestion de dettes. La tendance générale à la hausse de la médiation de dettes se poursuit et atteint un pic (provisoire) en juillet 2021 (+45,8 % par rapport à janvier 2020).

1.5.3. Autres

Les aides financières – tout comme l'aide alimentaire – sont fluctuantes, mais dans l'ensemble, on constate une très forte augmentation jusqu'en décembre 2020. Là encore, l'introduction d'une subvention exceptionnelle dans le contexte de la crise sanitaire (en l'occurrence la subvention générale Covid-19, cf. section 4.1) peut expliquer en partie pourquoi cette augmentation a été possible. À partir de janvier 2021, on observe une diminution des aides financières et à partir de mai, le niveau d'avant la crise est atteint.

D'autres aides sociales comme les aides médicales non urgentes (réquisitoires compris) ont été globalement à la baisse au début de la crise du coronavirus. En août et septembre 2020, on constate une forte augmentation de l'aide médicale non urgente, avec plus de 60 000 demandes d'aide sur une base mensuelle. Une période relativement stable s'ensuit (si l'on exclut l'augmentation de janvier 2021), mais une plus forte augmentation suit en juin et juillet 2021. Une explication possible de la tendance générale est que les soins médicaux non liés au Covid-19 ont été retardés au plus fort des vagues de coronavirus – en particulier pendant les premiers mois de la crise du coronavirus – puis compensés.

L'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile a globalement diminué au cours du premier semestre de 2020, mais a augmenté à partir de septembre, avant de diminuer à nouveau progressivement. En juillet 2021, l'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile se situait à un niveau similaire à celui de juillet 2020. L'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile est dans une large mesure liée au cycle scolaire, de sorte qu'une augmentation peut être attendue au début de l'année scolaire.

2. Évolution des flux entrants et sortants

Le nombre de bénéficiaires d'un mois donné dépend des entrées, mais aussi des sorties. Grâce au comptage des nouvelles demandes, nous pouvons nous faire une première idée de l'évolution de ces paramètres.

On observe une baisse de la mobilité du public des CPAS durant les premiers mois de la crise, qui pourrait s'expliquer par les obligations du confinement limitant les interactions entre les bénéficiaires et les CPAS (déplacements difficiles, périodes de permanence limitée, public concerné ayant difficilement accès à Internet pour des conversations à distance, etc.). D'une manière générale, le nombre de nouvelles demandes d'aide et de services sociaux a connu une baisse entre le début de 2020 et le mois de juin. Les sorties ont également diminué au cours de la même période, ce qui explique les tendances à la hausse de certains types d'aide.

On constate donc une baisse de la mobilité du public des CPAS durant les premiers mois de crise, ce qui pourrait trouver son explication dans les contraintes du confinement qui limitent les interactions entre bénéficiaires et CPAS (déplacements compliqués, périodes de permanences réduites, accès à internet pour les entretiens à distance compliqué pour le public concerné, …). Par la suite, les nouvelles demandes ont été globalement en augmentation et la mobilité du public est même supérieure en automne qu'en début d'année.

Le nombre de nouvelles demandes, mais aussi les sorties des autres aides sociales, ont augmenté à partir de juillet 2020. En d'autres termes, on a constaté à nouveau une augmentation de la mobilité des bénéficiaires du CPAS. Par exemple, le nombre de nouvelles demandes de revenu d'intégration et d'autres aides sociales a recommencé à augmenter. Lors de la deuxième vague de coronavirus avec le renforcement des mesures à partir d'octobre et du deuxième confinement le 2 novembre, on n'observe pas – contrairement au premier confinement – de diminution de la mobilité des bénéficiaires des CPAS. Peut-être que l'aide sociale n'est pas aussi compromise qu'elle l'a été lors de la première vague de coronavirus. À partir d'avril 2021, on a observé une augmentation des sorties du revenu d'intégration, ce qui explique la récente diminution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration. Les sorties des autres aides sociales, en revanche, diminuent fortement, de sorte que les sorties totales diminuent en juillet.

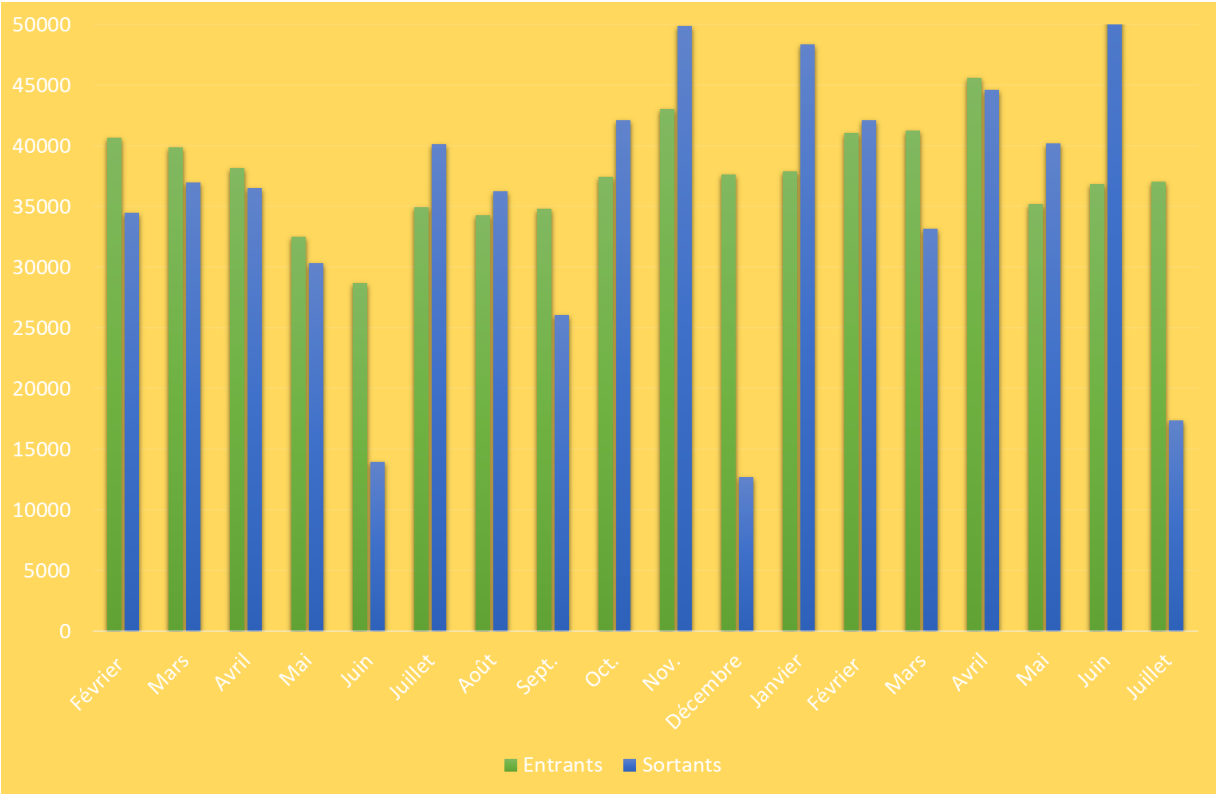

Graphique 8 : Évolution de la mobilité (entrées et sorties) des bénéficiaires des autres aides sociales (2020-2021, données de l'enquête)

3. Évolution du profil des bénéficiaires

3.1. Profil socio-économique

En ce qui concerne le profil des nouvelles demandes d'aide, nous pouvons dire que la plupart des personnes qui s'adressent au CPAS pendant la crise du coronavirus n'avaient auparavant aucun revenu, percevaient des allocations de chômage ou d'autres prestations sociales, ou avaient un contrat de travail.

Graphique 9 : Évolution des profils socio-économiques des nouveaux bénéficiaires (2020-2021, données de l'enquête)

Le nombre de personnes qui étaient employées avant d'introduire une demande au CPAS a augmenté de manière significative au cours de la première période de confinement. Cela correspond à la diminution de la part de personnes qui n'avaient aucun revenu auparavant. Pendant les mois d'été, on observe un retour à des proportions similaires à celles d'avant la crise sanitaire. À l'automne 2020, on constate que la part de nouveaux demandeurs qui étaient précédemment employés a de nouveau augmenté en octobre (mais moins qu'en mars), ce qui correspond au deuxième confinement. Ensuite, la situation revient au ratio d'avant la crise du coronavirus.

On n'observe pas d'augmentation significative de la part d'indépendants et d'artistes qui ont pourtant été durement touchés lors de la crise du coronavirus. Nous supposons que ces groupes cibles spécifiques essaient d'abord de mobiliser leurs réserves financières et d'épuiser d'autres droits sociaux avant d'introduire une demande d'aide auprès du CPAS. Les mesures de crise prises y sont sans doute aussi pour quelque chose.

3.2. Profil sociodémographique

Les données administratives permettent également d'identifier le groupe pour lequel la part dans l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration de février à avril a été la plus élevée.

Données administratives :

On n'observe quelques faibles différences dans la croissance du nombre de RI selon le genre depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. Les femmes ont été un peu moins fortement impactées que les hommes par le choc de mars-avril (+3,3% et +4,3% respectivement contre +0,5% et +0,6% en moyenne). Le nombre de bénéficiaires tant féminins que masculins a ensuite évolué au-dessus des moyennes saisonnières d'avril à novembre (+1,8% et +1,7% respectivement contre +1% et +1% en moyenne) pour ensuite évoluer en-dessous de celles-ci mais de manière plus prononcée pour les hommes (+0,3% contre +3,7% en moyenne) que pour les femmes (+0,9% contre +2,7% en moyenne) de novembre 2020 à mai 2021.

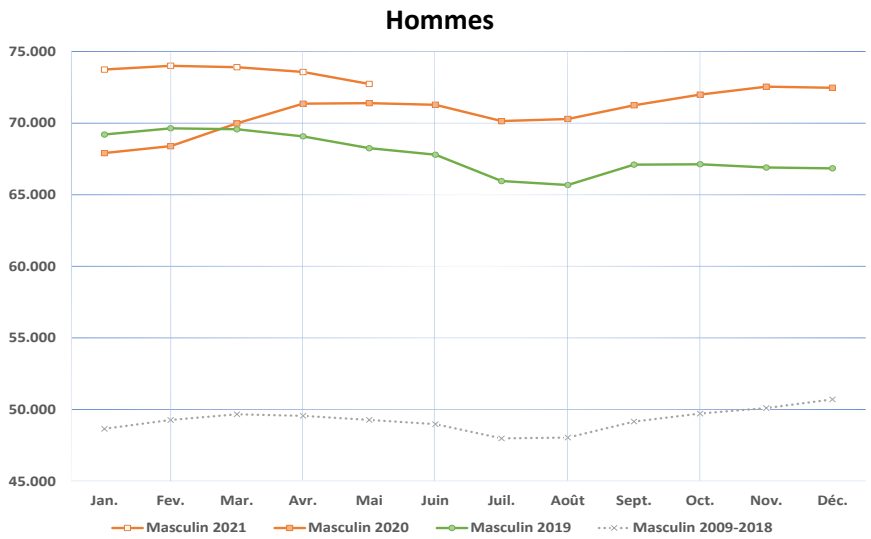

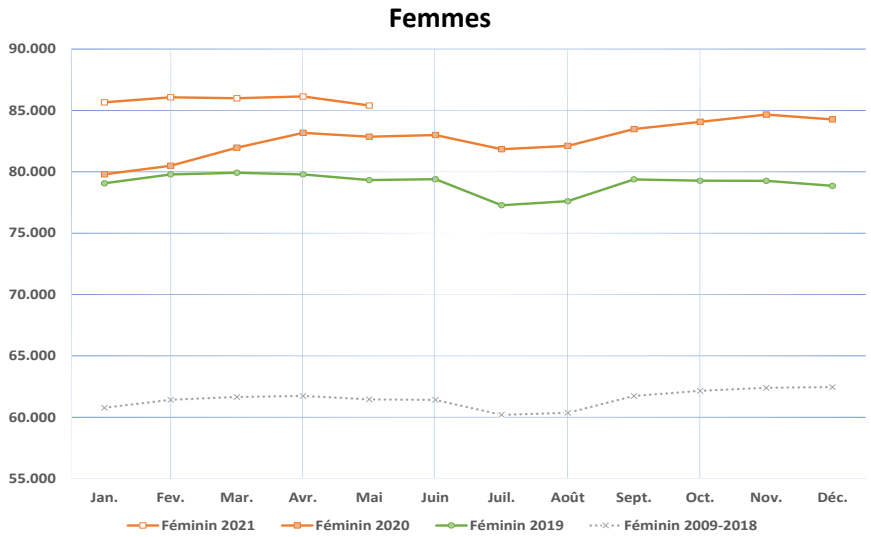

	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Masculin	4,3%	0,6%	1,7%	1,0%	0,3%	3,7%
Féminin	3,3%	0,5%	1,8%	1,0%	0,9%	2,7%

En mai 2021, le niveau de femmes RI était de 107,7% par rapport à mai 2019 contre 104,5% un an plus tôt tandis que pour les hommes il était de 106,4% contre 104,6% respectivement.

Toute proportion gardée et en combinant avec la catégorie de ménage, les hommes et les femmes avec charge de famille ont été globalement moins impactés par la crise sanitaire que les autres catégories de bénéficiaires.

	Hommes		Femmes	
	Mai 2021/Mai 2019	Mai 2020/Mai 2019	Mai 2021/Mai 2019	Mai 2020/Mai 2019
Cohabitants	109,4%	107,3%	111,1%	105,3%
Isolés	108,3%	103,9%	112,6%	106,3%
Charge de famille	93,7%	100,5%	102,4%	102,8%

Les bénéficiaires âgés de 25 ans et plus (25Plus) ont été plus impactés par le début de la crise sanitaire que ceux âgés de moins de 25 ans (Min25).

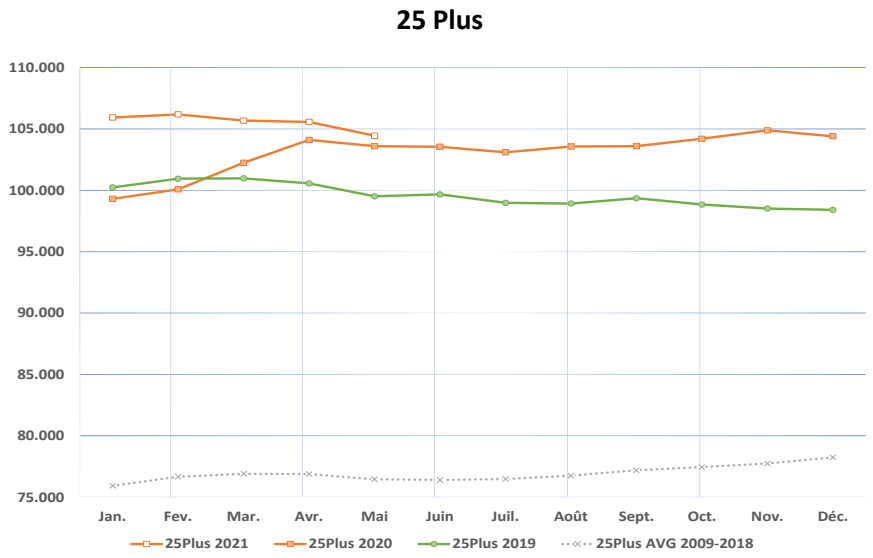

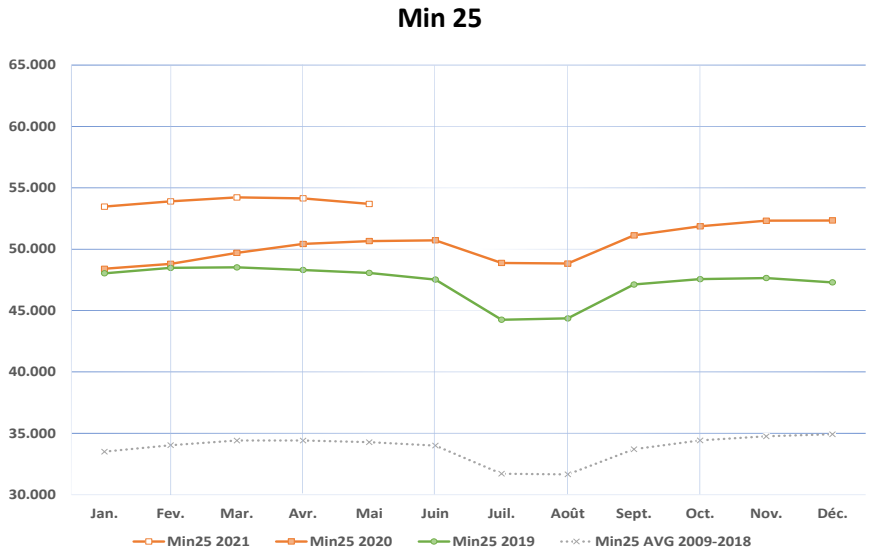

	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
25Plus	4,0%	0,3%	0,7%	1,1%	-0,4%	2,6%
Min25	3,3%	1,2%	3,8%	0,8%	2,6%	4,2%

Le nombre de bénéficiaires 25Plus a cru légèrement en-dessous de sa moyenne saisonnière d'avril à novembre 2020 (+0,7% contre +1,1%), il a ensuite décru de -0,4% de novembre 2020 à mai 2021 alors qu'en moyenne il croit de +2,6% sur cette période de l'année. En mai 2021 le niveau de bénéficiaires 25Plus était de 105% par rapport à mai 2019 contre 104,1% un an plus tôt.

L'évolution du nombre de bénéficiaires Min25 est en revanche restée au-dessus de sa moyenne saisonnière d'avril à novembre 2020 (+3,8% contre +0,8%). Depuis lors elle reste positive mais en-dessous de la moyenne saisonnière (+2,6% contre +4,2%).

Derrière cette dernière évolution se cache deux phénomènes : l'évolution des jeunes de moins de 25 selon qu'ils soient aux études ou pas comme le montrent les deux graphiques suivants :

Jeunes non-étudiants

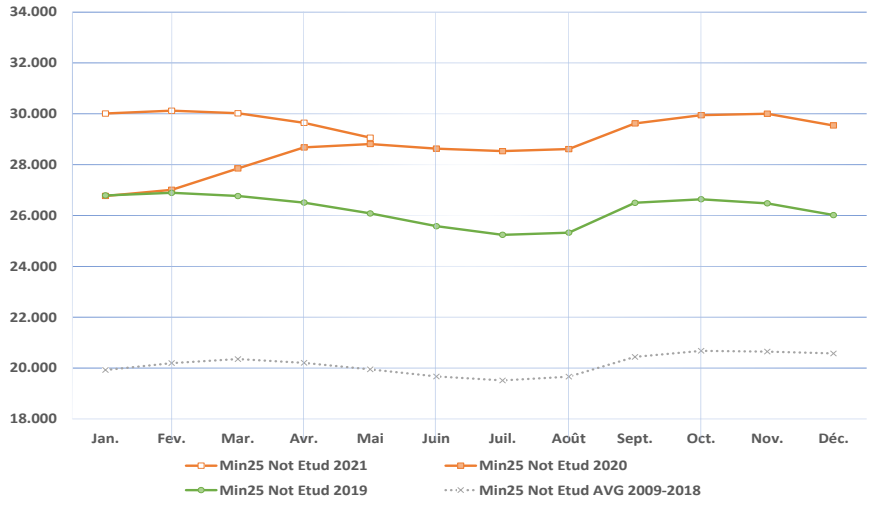

Jeunes étudiants

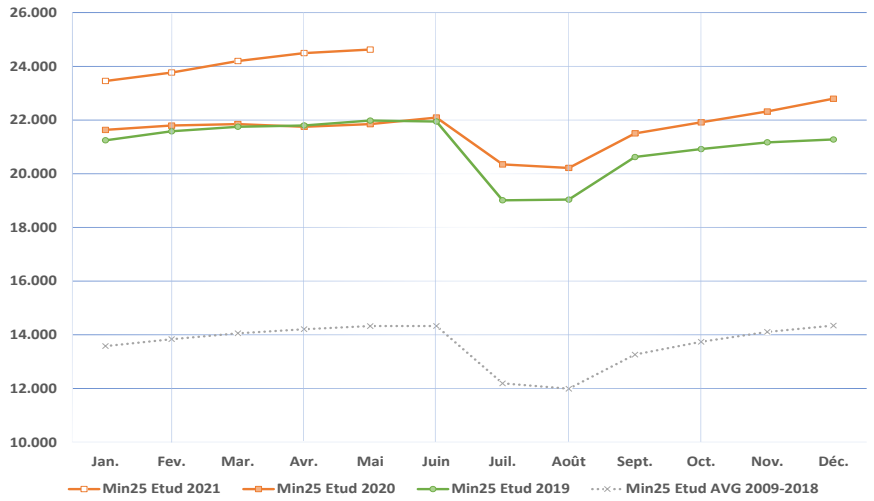

Après le premier choc de mars-avril, le nombre de jeunes bénéficiaires non-étudiants a cru à un rythme au-dessus des moyennes saisonnières jusqu'en novembre 2020. Depuis lors, il est en décroissance.

Le nombre de jeunes bénéficiaires étudiants n'a pas été impacté tout de suite par la crise sanitaire. Il a d'abord évolué en-dessous de sa moyenne saisonnière jusqu'à mai 2020 pour évoluer ensuite à la hausse à un rythme plus soutenu qu'en moyenne saisonnière.

Min25	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Pas Etudiants	6,2%	0,1%	4,6%	2,0%	-3,1%	0,5%
Etudiants	-0,2%	2,7%	2,6%	-1,0%	10,3%	9,7%

Par rapport au mois de mai 2019, il y avait 111,4% de jeunes bénéficiaires étudiants en mai 2021 contre 110,5% en mai 2020. Pour les jeunes étudiants, il s'agissait de 112% en mai 2021 contre 99,4% en mai 2020.

Toute proportion gardée, l'impact du début de la crise sanitaire a été plus prononcé en termes relatifs sur le nombre de bénéficiaires européens (+8,4% contre +0,1%) et belges (+4,1% contre +0,4%) que sur le nombre de bénéficiaires non-européens (+1,6% contre +1,3%). D'avril à novembre 2020, alors que le nombre de bénéficiaires étrangers hors UE (-1,0% contre +2,9%) continuait de décroître bien en-dessous de la moyenne saisonnière, les nombres de bénéficiaires belges et UE augmentaient bien au-dessus des moyennes (+2,5% contre +0,5% et +3,2% contre +0,9% respectivement). Depuis lors, ils évoluent respectivement en-dessous (+0,8% contre +2,9%) et proche (+2,9% contre +2,7%) de leur moyenne tandis que le nombre de bénéficiaires hors UE continue de décroître (-0,8% contre +4%).

	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018	Avril-Novembre 2020	Moyenne 2009-2018	Novembre 2020-Mai 2021	Moyenne 2009-2018
Belges	4,1%	0,4%	2,5%	0,5%	0,8%	2,9%
Etrangers UE	8,4%	0,1%	3,2%	0,9%	2,9%	2,7%
Etrangers hors UE	1,6%	1,3%	-1,0%	2,9%	-0,8%	4,0%

Par rapport à mai 2019, les niveaux de bénéficiaires RI belges, étrangers UE et hors UE en mai 2021 et mai 2020 s'affichaient respectivement comme suit : belges (109,8% et 106,1%) ; étrangers UE (120,1% et 112,6%) ; étrangers hors UE (96,8% et 98,4%).

4. Autres aides sociales : dépenses et subventions

Peu de données étant disponibles au niveau fédéral au SPP Intégration Sociale concernant les dépenses des CPAS pour les aides sociales autres que le revenu d'intégration (ou équivalent), les mises au travail et l'aide médicale, le questionnaire a permis de récolter les dépenses totales pour ces autres aides sociales, ainsi que la part mensuelle consacrée aux nouvelles demandes et aux aides alimentaires subsidiées, afin d'en estimer l'évolution.

4.1. Subventions des mesures COVID

À travers l'échantillon, le service d'études estime que les dépenses mensuelles pour les autres aides sociales en Belgique se situent entre 11 et 27 millions d'euros au cours des derniers mois. Sur ce total, près d'un tiers a été consacré aux nouvelles demandes. Ce montant représente, en moyenne, un peu moins de cent euros par bénéficiaire et par mois.

Au total, les dépenses relatives aux autres aides sociales des CPAS entre avril 2020 et juillet 2021 sont estimées à près de 300 millions. Seule une partie de ces dépenses est effectivement imputée à la subvention globale COVID-19, d'autant plus qu'une partie d'entre elles peut être subventionnée par d'autres canaux.

En ce qui concerne l'épuisement des différentes subventions mises en place dans le cadre de la crise sanitaire, le subside Covid général est à présent épuisé de plus de moitié (environ 56 %). La subvention relative à l'aide alimentaire est à présent clôturée et utilisée à 87 %. Les subventions relatives à l'aide psychologique et aux jeunes sont moins utilisées (35 % et 9 % respectivement).[8]

[8] Arrêté royal du 30 décembre 2020 modifiant l'arrêté royal du 13 mai 2020 portant création d'un subside « Covid-19 » à destination des publics cibles des centres publics d'action sociale. Arrêté royal du 10 décembre 2020 modifiant l'arrêté royal du 31 mars 2020 portant des mesures d'urgence en matière d'aides alimentaires à destination des publics cibles des centres publics d'action sociale.
Arrêté royal du 24 décembre 2020 portant des mesures visant à promouvoir le bien-être psychologique des usagers des services des centres publics d'action sociale et d'améliorer l'application des mesures sanitaires de prévention.
Arrêté royal du 3 mars 2021 visant à soutenir les jeunes et les étudiants qui se trouvent en situation de précarité suite à la crise COVID-19.

5. Sans-abrisme

En particulier, les (grandes) villes ont été encouragées à fournir des informations sur le nombre de sans-abri assistés et sur l'hébergement offert aux sans-abri sur leur territoire par le CPAS.

Le nombre de sans-abri pris en charge (quel que soit le type d'aide) est estimé à environ 10 000 au cours des premiers mois de la crise du coronavirus (mars à juin). De juillet 2020 à avril 2021, environ 12 000 personnes sont prises en charge (sans tenir compte du recul en août 2020). Un recul suit à partir de mai 2021.

Le nombre estimé de places d'accueil et de logements d'urgence gérés par les CPAS se situe respectivement entre 2 000 et 3 000 depuis février 2020 et entre 1 500 et 2 000 jusqu'en mai 2021. À partir de juin 2021, on observe une augmentation du nombre de places disponibles pour les deux.

6. Projections pour l'ensemble de l'année 2020

Sur la base des données administratives et des données de l'enquête récentes, une projection à moyen terme a pu être réalisée (en coopération avec le Bureau du Plan) de l'évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration, sur la base de la saisonnalité moyenne des 10 dernières années et de la croissance supplémentaire observée de mars 2020 à juillet 2021.

Le taux de croissance annuel en 2021 (janvier 2021 - janvier 2022) du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration est **estimé à 1,1 %.**

Le taux de croissance annuel en 2022 (janvier 2022 - janvier 2023) du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration est **estimé à 4,0 %.**

A titre de comparaison, le taux de croissance attendu basé uniquement sur la saisonnalité moyenne (sans le supplément « Covid ») aurait été de 3,4 %.

7. Annexe

7.1 Évolution du nombre de bénéficiaires par type d'aides

	Bénéficiaires* : nombre mensuel 2020-2021																		
	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Aide sociale (Total)	293412	298780	299958	295912	294266	315237	309404	307998	319359	320277	308015	333167	325905	325057	337503	328081	324769	294400	310614
1. revenu d'intégration	148014	150177	153315	154752	154806	154808	152967	153832	154294	154923	156007	156129	160074	160807	160725	160205	158631	155072	152137
dont RI partiel	39391	41371	41615	40748	39804	41400	40456	41279	44536	45905	44422	43345	43369	46117	46300	46765	47090	46741	41479
dont RI sous forme d'avance	6404	7183	5803	6114	5983	5630	7162	8091	7377	7893	8027	8149	8745	9285	9157	10223	11056	11104	6400
2. équivalent RI	11405	11445	11597	11684	11678	11602	11280	11142	11322	11357	11564	11769	11749	11737	11896	11774	11574	11622	11487
3. mise à l'emploi	15250	15392	15036	13791	13154	13021	12815	12864	13020	13068	13101	12928	12984	12854	13406	13206	13452	13515	13555
dont mises en chômage temporaire			2087	2589	1789	505	129	90	131	289	833	428	160	212	401	314	128	47	36
4. aide médicale urgente**	16941	15973	16105	16283	15456	16178	16064	17255	17964	18314	19493	19481	19056	19476	20490	20291	20350	20701	20274
5. autres aides sociales	158356	153457	151852	146666	145201	154331	162457	165372	180564	194707	189548	207443	198912	196879	207825	203314	186270	192288	209825
*dont aides médicales non-urgentes***	53559	53762	54096	52644	52727	53357	51289	53458	60029	61526	61714	60684	63284	61394	62397	62664	60845	63287	69710
dont aides pauvreté infantile	9944	9361	8448	5978	5365	5666	4994	3757	6725	10086	6874	9511	7582	6978	7285	6552	6245	7020	5755
dont médiation de dette	35612	37165	36428	36511	36603	36509	40020	37286	37473	38013	38897	37711	34584	37578	37323	41422	41637	47387	51908
dont aides financières	43456	42446	40895	35647	32869	41412	38939	41107	40064	49669	48190	57941	47751	50173	51015	47206	41882	42934	37717
dont aides alimentaires	38691	39713	31448	37183	45632	45609	34091	34311	43248	42665	43530	50910	48937	50240	58389	51707	51841	50702	45546

** Echantillon variable de mois à mois selon le type d'aide.*

*** Aides médicales: y compris les réquisitoires.*

7.2 Croissance mensuelle du nombre de bénéficiaires par type d'aides

	Bénéficiaires* : croissance mensuelle																	
	Jan.-Fév.	Fév.-Mars	Mars-Avril	Avril-Mai	Mai-Juin	Juin-Juil.	Juil.-Août	Août-Sept	Sept.-Oct.	Oct.-Nov.	Nov.-Déc.	Déc.-Jan.	Jan.-Fév.	Fév.-Mars	Mars-Avril	Avril-Mai	Mai-Juin	Juin-Juil.
Aide sociale (Total)	1,8%	0,4%	-1,3%	-0,6%	7,1%	-1,9%	-0,5%	3,7%	0,3%	-3,8%	8,2%	-2,2%	-0,3%	3,8%	-2,8%	-1,0%	-9,4%	5,5%
1. revenu d'intégration	1,5%	2,1%	0,9%	0,0%	0,0%	-1,2%	0,6%	0,3%	0,4%	0,7%	0,1%	2,5%	0,5%	-0,1%	-0,3%	-1,0%	-2,2%	-1,9%
dont RI partiel	5,0%	0,6%	-2,1%	-2,3%	4,0%	-2,3%	2,0%	7,9%	3,1%	-3,2%	-2,4%	0,1%	6,3%	0,4%	1,0%	0,7%	-0,7%	-11,3%
dont RI sous forme d'avance	12,2%	-19,2%	5,3%	-2,1%	-5,9%	27,2%	13,0%	-8,8%	7,0%	1,7%	1,5%	7,3%	6,2%	-1,4%	11,6%	8,1%	0,4%	-42,4%
2. équivalent RI	0,4%	1,3%	0,7%	-0,1%	-0,6%	-2,8%	-1,2%	1,6%	0,3%	1,8%	1,8%	-0,2%	-0,1%	1,4%	-1,0%	-1,7%	0,4%	-1,2%
3. mise à l'emploi	0,9%	-2,3%	-8,3%	-4,6%	-1,0%	-1,6%	0,4%	1,2%	0,4%	0,3%	-1,3%	0,4%	-1,0%	4,3%	-1,5%	1,9%	0,5%	0,3%
dont mises en chômage temporaire			24,1%	-30,9%	-71,8%	-74,5%	-30,0%	45,2%	120,4%	188,9%	-48,7%	-62,7%	32,7%	89,3%	-21,7%	-59,1%	-63,5%	-23,9%
4. aide médicale urgente**	-5,7%	0,8%	1,1%	-5,1%	4,7%	-0,7%	7,4%	4,1%	2,0%	6,4%	-0,1%	-2,2%	2,2%	5,2%	-1,0%	0,3%	1,7%	-2,1%
5. autres aides sociales	-3,1%	-1,0%	-3,4%	-1,0%	6,3%	5,3%	1,8%	9,2%	7,8%	-2,6%	9,4%	-4,1%	-1,0%	5,6%	-2,2%	-8,4%	3,2%	9,1%
*dont aides médicales non-urgentes***	0,4%	0,6%	-2,7%	0,2%	1,2%	-3,9%	4,2%	12,3%	2,5%	0,3%	-1,7%	4,3%	-3,0%	1,6%	0,4%	-2,9%	4,0%	10,1%
dont aides pauvreté infantile	-5,9%	-9,8%	-29,2%	-10,3%	5,6%	-11,9%	-24,8%	79,0%	50,0%	-31,8%	38,4%	-20,3%	-8,0%	4,4%	-10,1%	-4,7%	12,4%	-18,0%
dont médiation de dette	4,4%	-2,0%	0,2%	0,3%	-0,3%	9,6%	-6,8%	0,5%	1,4%	2,3%	-3,0%	-8,3%	8,7%	-0,7%	11,0%	0,5%	13,8%	9,5%
dont aides financières	-2,3%	-3,7%	-12,8%	-7,8%	26,0%	-6,0%	5,6%	-2,5%	24,0%	-3,0%	20,2%	-17,6%	5,1%	1,7%	-7,5%	-11,3%	2,5%	-12,2%
dont aides alimentaires	2,6%	-20,8%	18,2%	22,7%	-0,1%	-25,3%	0,6%	26,0%	-1,3%	2,0%	17,0%	-3,9%	2,7%	16,2%	-11,4%	0,3%	-2,2%	-10,2%

** Echantillon variable de mois à mois selon le type d'aide.*

*** Aides médicales: y compris les réquisitoires.*

7.3 Flux entrants et sortants par type d'aides

	Entrées et sorties* : nombre mensuel																		
	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Aide sociale IN	40701	39874	38159	32479	28676	34936	34296	34838	37415	43058	37648	37886	41086	41281	45626	35186	36881	37021	33577
Aide sociale OUT		34506	36981	36524	30322	13965	40129	36244	26055	42140	49909	12734	48348	42129	33180	44609	40192	67390	17363
1. RI IN	10341	10306	11644	10672	8742	10443	10004	9752	11342	11912	10671	10207	10646	11409	11967	9696	11286	11962	12851
1. RI OUT		8143	8507	9235	8687	10442	11845	8887	10879	11283	9588	10085	6701	10676	12048	10216	12860	15521	15786
2. Eq. RI IN	666	775	806	602	511	586	587	619	680	723	807	753	824	664	845	635	662	769	1187
2. Eq. RI OUT		735	654	516	517	662	908	757	500	688	600	548	843	676	686	757	862	721	1322
4. AMU** IN	1937	1799	1540	1301	1184	1698	1493	1396	1878	1738	1636	1895	2166	2022	2396	2101	2171	2609	2509
4. AMU** OUT		2768	1408	1123	2011	976	1606	205	1169	1387	457	1907	2591	1601	1382	2300	2113	2258	2936
5. Autres aides sociales IN	27257	28223	26389	19749	17606	23039	23904	24345	29571	34569	30047	32710	35150	36170	38377	27930	27939	25719	24517
5. Autres aides sociales OUT		33122	27994	24934	19071	13909	15779	21429	14380	20425	35206	14816	43681	38203	27430	32441	44983	19701	6981

** Echantillon variable de mois à mois selon le type d'aide.*

*** Aides médicales: y compris les réquisitoires.*

7.4 Croissance des flux entrants et sortants par type d'aides

	Entrées et sorties* : croissance mensuelle																	
	Jan.-Fév.	Fév.-Mars	Mars-Avril	Avril-Mai	Mai-Juin	Juin-Juil.	Juil.-Août	Août-Sept	Sept.-Oct.	Oct.-Nov.	Nov.-Déc.	Déc.-Jan.	Jan.-Fév.	Fév.-Mars	Mars-Avril	Avril-Mai	Mai-Juin	Juin-Juil.
Aide sociale IN	-2,0%	-4,3%	-14,9%	-11,7%	21,8%	-1,8%	1,6%	7,4%	15,1%	-12,6%	0,6%	8,4%	0,5%	10,5%	-22,9%	4,8%	0,4%	-9,3%
Aide sociale OUT		7,2%	-1,2%	-17,0%	-53,9%	187,4%	-9,7%	-28,1%	61,7%	18,4%	-74,5%	279,7%	-12,9%	-21,2%	34,4%	-9,9%	67,7%	-74,2%
1. RI IN	-0,3%	13,0%	-8,3%	-18,1%	19,5%	-4,2%	-2,5%	16,3%	5,0%	-10,4%	-4,4%	4,3%	7,2%	4,9%	-19,0%	16,4%	6,0%	7,4%
1. RI OUT		4,5%	8,6%	-5,9%	20,2%	13,4%	-25,0%	22,4%	3,7%	-15,0%	5,2%	-33,6%	59,3%	12,8%	-15,2%	25,9%	20,7%	1,7%
2. Eq. RI IN	16,4%	3,9%	-25,3%	-15,2%	14,7%	0,1%	5,5%	9,9%	6,2%	11,7%	-6,7%	9,3%	-19,4%	27,2%	-24,8%	4,2%	16,1%	54,4%
2. Eq. RI OUT		-11,1%	-21,1%	0,2%	28,1%	37,3%	-16,6%	-34,0%	37,4%	-12,8%	-8,6%	53,9%	-19,8%	1,4%	10,5%	13,8%	-16,4%	83,5%
4. AMU** IN	-7,1%	-14,4%	-15,6%	-9,0%	43,4%	-12,1%	-6,5%	34,6%	-7,5%	-5,9%	15,8%	14,3%	-6,6%	18,5%	-12,3%	3,4%	20,2%	-3,8%
4. AMU** OUT		-49,1%	-20,2%	79,1%	-51,5%	64,6%	-87,2%	470,7%	18,6%	-67,0%	317,1%	35,8%	-38,2%	-13,7%	66,4%	-8,1%	6,9%	30,0%
5. Autres aides sociales IN	3,5%	-6,5%	-25,2%	-10,9%	30,9%	3,8%	1,8%	21,5%	16,9%	-13,1%	8,9%	7,5%	2,9%	6,1%	-27,2%	0,0%	-7,9%	-4,7%
5. Autres aides sociales OUT		-15,5%	-10,9%	-23,5%	-27,1%	13,4%	35,8%	-32,9%	42,0%	72,4%	-57,9%	194,8%	-12,5%	-28,2%	18,3%	38,7%	-56,2%	-64,6%

** Echantillon variable de mois à mois selon le type d'aide.*

*** Aides médicales: y compris les réquisitoires.*

7.5 Répartition des nouvelles demandes selon la situation socio-économique précédente

	Situation avant la demande d'aide*																		
	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Indépendant	1,2%	1,1%	1,7%	2,4%	1,7%	1,3%	1,3%	1,3%	1,1%	1,4%	1,6%	2,0%	2,2%	2,1%	1,6%	1,2%	2,0%	1,8%	1,4%
CDI/CDD	7,7%	8,8%	15,8%	15,7%	11,3%	10,9%	9,1%	10,5%	8,9%	10,9%	10,6%	10,6%	10,0%	11,4%	10,3%	8,9%	9,9%	8,1%	6,4%
Interim	1,5%	2,2%	3,5%	3,0%	2,9%	2,2%	1,7%	1,3%	1,3%	1,2%	1,2%	0,9%	1,0%	1,1%	0,9%	1,0%	1,2%	1,5%	2,0%
Etudiant jobiste	2,4%	2,2%	3,7%	3,7%	3,7%	2,9%	3,2%	3,1%	4,1%	3,5%	4,0%	3,4%	2,4%	3,9%	3,7%	3,4%	3,4%	2,9%	2,9%
Artiste	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Flexi job	0,5%	0,3%	1,1%	0,9%	1,0%	1,1%	1,0%	0,9%	1,2%	1,3%	1,1%	0,8%	1,1%	1,3%	1,3%	1,0%	0,9%	1,1%	0,9%
Chômeur	10,5%	8,5%	12,3%	10,8%	14,3%	11,8%	10,4%	10,4%	10,7%	11,0%	11,6%	11,1%	10,2%	12,2%	12,3%	12,7%	13,1%	11,2%	12,8%
Pensionné	6,3%	5,1%	4,7%	5,9%	4,5%	4,7%	4,1%	4,5%	4,0%	4,5%	6,0%	5,3%	7,1%	6,0%	6,9%	4,6%	3,6%	4,3%	4,5%
RI dans un autre CPAS	2,7%	2,0%	2,5%	3,9%	3,1%	3,7%	3,4%	2,8%	3,0%	2,5%	2,5%	1,8%	2,0%	1,5%	3,4%	2,6%	3,4%	2,4%	4,4%
Autre allocataire social	8,9%	9,7%	8,6%	9,6%	9,2%	9,3%	11,0%	11,3%	11,9%	13,6%	12,7%	13,0%	12,3%	13,5%	12,0%	12,6%	10,6%	10,8%	10,2%
Aucun revenu	13,2%	11,2%	11,4%	13,2%	13,5%	9,8%	13,9%	17,2%	15,6%	12,9%	13,4%	15,7%	13,0%	13,8%	14,4%	17,5%	16,6%	15,0%	13,9%
Autre/Inconnu	45,1%	49,0%	34,3%	30,6%	34,6%	42,0%	40,8%	36,5%	38,2%	37,2%	35,3%	35,2%	38,6%	33,3%	33,3%	34,5%	35,3%	40,9%	40,7%

** Echantillon variable de mois à mois selon le type d'aide.*

7.6 Nombre et croissance des aides liées au sans-abrisme

Sans-abrisme	Nombre mensuel*																		
	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Sans-abris pris en charge par le CPAS	8842	9516	9824	9821	9689	10125	12099	10409	11715	11803	11747	12079	11924	11795	11618	11518	10963	9981	4956
Places d'hébergement de nuit disponibles (hors Covid19)	1988	2349	2492	2312	2304	1827	2210	2220	2304	2450	2579	2864	2819	2730	2753	2389	2434	3281	4349
Places de confinement Covid19 disponibles	-	-	251	633	623	437	190	177	169	177	237	209	262	261	261	107	125	95	79
Logements d'urgence	1441	1572	1706	1721	1696	1600	2045	1843	1898	1945	1895	1886	1806	1898	1958	1792	1813	2244	2105

** Echantillon variable de mois à mois.*

Sans-abrisme	Croissance mensuelle*																		
	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Sans-abris pris en charge par le CPAS	-	7,6%	3,2%	0,0%	-1,3%	4,5%	19,5%	-14,0%	12,6%	0,7%	-0,5%	2,8%	-1,3%	-1,1%	-1,5%	-0,9%	-4,8%	-9,0%	-50,3%
Places d'hébergement de nuit disponibles (hors Covid19)	-	18,2%	6,1%	-7,2%	-0,3%	-20,7%	20,9%	0,5%	3,8%	6,3%	5,3%	11,1%	-1,6%	-3,1%	0,8%	-13,2%	1,9%	34,8%	32,6%
Places de confinement Covid19 disponibles	-	-	-	152,1%	-1,6%	-29,8%	-56,5%	-6,8%	-4,4%	4,5%	34,0%	-11,9%	25,3%	-0,4%	0,0%	-59,0%	17,1%	-24,1%	-16,7%
Logements d'urgence	-	9,1%	8,5%	0,9%	-1,4%	-5,7%	27,8%	-9,9%	3,0%	2,5%	-2,6%	-0,5%	-4,2%	5,1%	3,2%	-8,5%	1,2%	23,8%	-6,2%

** Echantillon variable de mois à mois.*